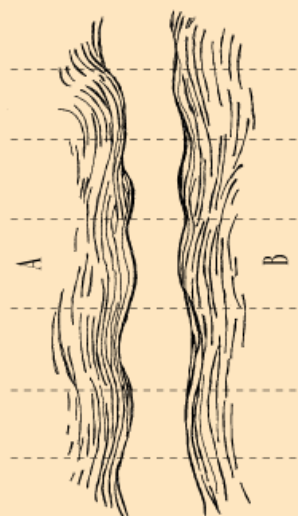


# Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



## TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele  
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Ricardo JARDIM ANDRADE,  
« Saussure et la philosophie : Un  
essai de reconstruction de la  
théorie de la langue »

Communication donnée dans l'atelier de Jean-Yves Beziau, *The Arbitrariness of the Sign*, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de l'atelier de Jean-Yves Beziau,

***The Arbitrariness of the Sign :***

<https://www.clq2016.org/geneve/programme/ateliers-libres/the-arbitrariness-of-the-sign/>



**CERCLE  
FERDINAND  
DE SAUSSURE**

---

# Saussure et la Philosophie:

## Un essai de reconstruction de la théorie de la langue

Ricardo Jardim Andrade

---

**RÉSUMÉ.** Je soutiens dans cette étude que la théorie saussurienne de la langue tourne autour de trois principes interdépendants : le principe de l'arbitraire du signe, le principe de la linéarité du signifiant et le principe de différenciation. Le premier, qui est le principe fondamental, équivaut à une vraie déclaration d'indépendance de la langue à l'égard de tout ordre externe. Saussure s'oppose ainsi au principe aristotélien de l'analogie, selon lequel le langage, loin d'avoir une autonomie interne, se fonde sur un ordre externe avec lequel il maintient un rapport de similitude ou d'analogie. Le second principe indique les articulations entre le son (substance phonique) et le sens (substance sémantique) qui délimitent les composants du signe linguistique, à savoir le signifiant (une classe de sons) et le signifié (une classe de sens). L'articulation ou la segmentation des sons est la condition de la possibilité de l'émergence du signifié linguistique. Le troisième principe explique comment les éléments du signe (signifiant et signifié), grâce à un jeu de différences, se maintiennent en équilibre, pour former le système de la langue. Saussure est arrivé ainsi au concept de valeur linguistique et à la définition de la langue comme "un système de pures valeurs". Il faut remarquer, toutefois, comme le soutient Tullio De Mauro, que la théorie saussurienne de la langue s'organise autour du couple valeur/signification, qui répond à l'exigence logique formulée par Gottlob Frege, en distinguant *Sinn* (sens) et *Bedeutung* (référence). Le signe linguistique, au-delà de sa fonction différentielle, a donc, aussi, une fonction référentielle. Loin d'être "une sorte d'appendice du langage (...), qui n'ajoute rien à la langue", comme prétend P. Ricoeur, en interprète de Saussure, la parole est ce qui remplit sémantiquement les signes vides de la langue, en les vivifiant.

### 1. Introduction

Selon Tullio De Mauro, la difficulté majeure concernant la compréhension correcte de la doctrine saussurienne se trouve dans l'ordre d'exposition suivi par les éditeurs du *Cours de linguistique générale* (CLG), à savoir Ch. Bally et A. Sechehaye. "Le *Cours*", dit-il, "fidèle dans sa reproduction de certains éléments de la doctrine linguistique de Saussure, ne l'est pas autant dans sa reproduction de leur agencement. Et l'ordre, comme le soulignait Saussure lui-même, est essentiel dans la théorie de la langue, peut-être plus que dans toute autre théorie" (De Mauro, CLG, p. V). J'ai commencé par essayer d'exposer la théorie saussurienne de la langue en suivant au plus près possible les indications suggérées par De Mauro. Cependant, au fur et à mesure que j'ai approfondi

mon étude du CLG, je me suis rendu compte de la possibilité de compléter le plan proposé par De Mauro par la discussion des trois principes de la linguistique saussurienne mentionnés dans le CLG, à savoir, *le principe de l'arbitraire du signe* (p. 100-102), *le principe de la linéarité du signifiant* (p. 103) et, aussi, *le principe de différenciation* (p. 167). Et c'est effectivement ce chemin que j'ai pris pour reconstruire la théorie saussurienne de la langue. Comme je le montrerai au cours de mon exposition, le premier, qui est le principe fondamental, équivaut à une vraie déclaration d'indépendance de la langue à l'égard de tout ordre externe; le second indique les articulations entre le son et le sens qui délimitent les éléments linguistiques; le troisième explique comment ces éléments, grâce à un jeu de différences, se maintiennent en équilibre, pour former le système de la langue.

Une exposition adéquate de la théorie saussurienne de la langue devrait présenter initialement chacun des principes mentionnés, pour considérer, dans une deuxième étape, les implications méthodologiques de l'approche systémique ou, plus précisément, sémiologique du langage, à savoir, le "mécanisme de la langue" (les rapports syntagmatiques et les rapports associatifs) et la distinction entre synchronie et diachronie. Toutefois, en considérant le thème de notre atelier, je vais me limiter à discuter les trois principes, en privilégiant le principe de l'arbitraire du signe.

Dans le sillage de Ch. Puech<sup>1</sup>, je soutiens qu'une reconstruction de la théorie de la langue doit être matérielle et conceptuelle, c'est-à-dire qu'elle doit se fonder, d'une part, sur les sources matérielles de la doctrine saussurienne (les notes consignées par les étudiants des trois cours que Saussure a donnés entre 1906 et 1911 à l'Université de Genève et, aussi, des notes personnelles du linguiste) et, d'autre part, sur une interprétation logique et épistémologique cohérente qui puisse expliciter cette théorie. Dans ma présentation des trois principes de la linguistique saussurienne, je vais considérer chacun de ces aspects, en privilégiant, toutefois, l'aspect conceptuel. Tout d'abord, cependant, avant la discussion des trois principes, il faut circonscrire le nouveau terrain exploité par le CLG, en présentant la distinction entre langue et parole, ainsi que la définition du signe proposée par Saussure.

## 2. Notions préliminaires: langue et parole; signifiant et signifié

Saussure part "de l'individualité absolue, unique, de chaque acte expressif, cet acte qu'il appelle *parole*" (De Mauro, CLG, p.V). Considérons, par exemple, un orateur qui prononce plusieurs fois le mot "messieurs". Une observation attentive nous montre que, à chaque fois que ce mot est énoncé, arrivent des variations tant d'ordre phonique que d'ordre sémantique. Comment s'explique-t-il que malgré toutes ces altérations les interlocuteurs s'entendent, c'est-à-dire perçoivent au-delà de toutes ces différences, une fonction commune qui rend possible d'identifier le mot? Selon Saussure, l'identité qui constitue les phénomènes linguistiques "n'est pas purement matérielle", mais relationnelle (ou formelle). Elle ne doit être cherchée ni dans la substance phonique ni dans la substance sémantique, mais dans les relations qui unissent de tels phénomènes entre eux. Cette distinction nous éloigne du point de vue de la parole (ou de "l'exécution"), qui est matérielle et

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une distinction présentée par le professeur Christian Puech (Paris 3) dans la conférence "Ferdinand de Saussure est-il un linguiste structuraliste?", donnée lors de la *Jornada Internacional Ferdinand de Saussure e os estudos linguísticos contemporâneos*, à l'Universidade Federal do Rio Grande do Norte (Brésil), au deuxième semestre 2013.

individuelle, et nous conduit au point de vue de la langue, qui est formelle et systématique (cf. CLG, p. 150).

Imaginons un étranger qui ignore entièrement l'idiome du pays où il se trouve. La chaîne phonique apparaît à cet individu comme "un ruban continu" (CLG., p. 145), dans lequel il est absolument incapable d'identifier quelque élément linguistique, tant sonore que conceptuel. Toute autre est la perspective où se situe le sujet linguistiquement compétent. En effet, celui-ci est doté d'un "savoir virtuel" (cf. CLG, pp. 30, 148; De Mauro, CLG, p. VII), grâce auquel il perçoit, au delà de la continuité de la parole, certains groupements ou classes de sons et de sens. À l'intérieur de ces classes, des phénomènes sémantiquement et phoniquement distincts apparaissent identiques. Saussure appelle ce savoir virtuel *langue* et les classes de sons et de sens qui la composent, respectivement, *signifiant* et *signifié* (cf. De Mauro, CLG, pp. VI, VII, 420s, 425s).

Ces classes, au fur et à mesure qu'elles laissent de côté les différences individuelles vérifiées au niveau de la parole, peuvent être considérées comme de nature abstraite, selon des exigences épistémologiques plus récentes. Le terme "abstrait", toutefois, en raison de préjugés idéologiques issus du positivisme et d'autres courants philosophiques, était l'objet de graves suspicions théoriques au XIXe siècle (cf. *ibid.*, p. 426). Saussure évite, alors, ce terme, en préférant "forme" et ses dérivés pour désigner les éléments linguistiques, à savoir le signifiant (forme phonique) et le signifié (forme sémantique) (cf. *ibid.* pp. VIII, 421). "La langue est une forme et non une substance" (CLG, p.169), affirme-t-il.

En distinguant dans le langage, la *langue* de la *parole*, Saussure a instauré, dans le secteur des sciences sociales et humaines, un nouveau champ d'intelligibilité - le champ sémiologique -, dont l'élucidation est l'un des objectifs principaux de cet essai. Pour bien le comprendre, il faut discuter les trois principes de la théorie de la langue.

### 3. Le principe de l'arbitraire du signe

"Le principe de l'arbitraire du signe", affirme Saussure, "n'est contesté par personne; mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui convient" (CLG, p. 100). Il y a une façon d'entendre l'arbitraire du signe, attachée au dualisme anthropologique et aux théories métaphysiques du langage, qui contraste fermement avec l'approche saussurienne. Il faut donc présenter un historique de telles théories, qui débutent à la Grèce ancienne, pour que l'originalité du CLG puisse se manifester plus clairement.

Mû par les provocations des sophistes, Aristote a élaboré une théorie de la signification qui est le point de départ de son ontologie. Cette théorie, qui a suivi les métamorphoses médiévale et moderne de la métaphysique, constitue le plus puissant soutien à la réflexion occidentale sur le langage. Afin de la comprendre d'une façon adéquate on doit la situer dans le cadre philosophique de l'époque, notamment dans le débat sur le langage qui a animé l'Athènes des siècles V et IV av. J.-C.

Est-ce qu'on peut parler d'une théorie platonique du langage? P. Aubenque répond négativement à cette question. Socrate (Platon), dans la conclusion du *Cratyle*, maintient un éloignement ironique à l'égard de ses adversaires, non pas qu'il ait une meilleure théorie du langage à offrir, "mais parce qu'il méprise une philosophie qui s'arrête au langage au lieu d'aller aux choses elles-mêmes. Le mot n'est pour lui qu'un 'instrument' (388b) qui doit et peut être dépassé vers l'essence (...) et qui n'est peut-être même pas indispensable comme point de départ" (Aubenque 1962, p. 106, n. 1).

Les sophistes ont été séduits par la puissance du discours (*logos*), bien qu'ils aient ignoré, comme le pense Aristote, la façon dont cette puissance s'exerce. Ils ont réfléchi exclusivement sur la fonction de persuasion du langage, en négligeant celle d'expression ou de transmission (cf. *Ibid.*, pp. 98-103).

Selon Gorgias, le discours est une réalité audible, donc, une chose sensible entre les choses sensibles. Chose entre les choses, le discours est incapable de révéler les choses. Au maximum, comme le pensait Hermogène, il peut renvoyer, par l'artifice de la convention, à d'autres choses, avec lesquelles, néanmoins, il maintient un rapport tout à fait extrinsèque. Dans les deux cas, l'être est incommunicable (cf. *ibid.*, p.105).

Seulement, avec Aristote, est survenue la séparation des mots et des choses. En concevant le mot comme symbole, ce philosophe, comme le soutient P. Aubenque, a été le premier à élaborer une théorie de la signification (cf. *ibid.*, p. 133). En fait, si nous devons faire usage du langage, comme l'affirme le stagirite lui-même, «c'est parce qu'il n'est pas possible d'apporter dans la discussion les choses elles-mêmes, mais qu'au lieu des choses nous devons nous servir de leurs noms comme de symboles» (*Réfut. Soph.*, 1, 165 a 6-8. Cf. Aubenque, *op. cit.*, p. 99).

Cette théorie, cependant, - il faut le reconnaître -, ne pourrait se manifester sans les provocations des sophistes et la décision prise par Aristote de marcher sur le terrain apparemment mouvant du discours, abandonné prématurément par Platon. Il importe de souligner: la réflexion aristotélique commence dans le langage, mais débouche sur l'être ou, plus précisément, sur l'ontologie (cf. Aubenque, *op. cit.*, p. 131).

Aristote fonde le langage sur les ordres logique et ontologique. Dans les *Réfutations Sophistiques* il affirme qu'entre les noms et les choses il n'y a pas (et il ne peut pas y avoir) une ressemblance complète: les noms comme les définitions sont limités, tandis que les choses sont infinies (cf. *Refut. Soph.*, 1, 165 a 6ss, cité par Aubenque, *op. cit.*, p. 116). Le rapport entre les noms et les choses est de signification, c'est-à-dire symbolique et non de ressemblance. Toutefois, à un certain moment de son parcours, le philosophe affirme: "les discours vrais sont semblables aux choses elles-mêmes" (*De Interpr.* 9, 19 a 33, cité par Aubenque, *op. cit.*, p. 110). Y aurait-il là une contradiction? P. Aubenque nous montre qu'une telle contradiction n'est qu'apparente.

Aristote distingue le discours en général de la "proposition" (*apophansis*). Cette dernière, qui est l'énoncé du jugement, est définie comme un discours susceptible du vrai et du faux. Tandis que les autres modalités du discours (l'ordre, la prière, la promesse, etc.) se limitent à signifier (dans le tout ou dans chacune de leurs parties, nom ou verbe), la proposition - le "discours qui a une fonction 'apophantique', c'est-à-dire révélatrice" (Aubenque, *op. cit.*, p. 112) -, en plus de signifier renvoie à l'existence. La proposition, par conséquent, pour autant qu'elle nie ou affirme "quelque chose de quelque chose", ne se définit plus uniquement par sa capacité de signifier, mais plutôt par sa référence aux choses.

Cette référence, cependant, ne se manifeste pas dans chaque terme considéré isolément, mais dans l'articulation des termes à l'intérieur du discours. Ce n'est pas le discours en tant que tel qui ressemble aux choses; c'est la composition de ses termes qui peut ressembler ou non à la composition des choses. "Être dans le vrai", affirme Aristote dans la *Métaphysique* (0, 10, 1051, b3), "c'est penser que ce qui est séparé est séparé et ce qui est uni est uni". "La proposition vraie", commente P. Aubenque, "est celle dont la composition reproduit, ou plutôt *imite*, la composition des choses" (*op. cit.*, p. 111, n. 1). C'est donc en tant que vrai que le discours ressemble aux choses et non pas, simplement, en tant que discours.

Le principe métaphysique de l'analogie est réapparu avec force dans l'École de Port Royal, au XVII<sup>e</sup> siècle, laquelle École a joint la tradition aristotélique à la philosophie cartésienne. Selon la célèbre *Grammaire générale et raisonnée* (1660) de A. Arnauld et Cl. Lancelot, plus connue comme *Grammaire de Port Royal*, le langage se fonde sur la nature rationnelle et immuable de l'homme et sa fonction est de représenter et d'exprimer la pensée (cf. Arnauld, Lancelot 1969). Le terme "représenter" doit être compris littéralement. Comme nous l'expliquent O. Ducrot et T. Todorov, "il ne s'agit pas seulement de dire que la parole est signe, mais qu'elle est miroir, qu'elle comporte une analogie interne avec le contenu qu'elle véhicule" (1972, p. 15). Cette analogie n'est pas cherchée dans l'aspect sensible et matériel du langage, mais dans l'organisation des mots dans l'énoncé. Cette organisation est considérée, en effet, comme une imitation de la succession des idées dans l'esprit, laquelle succession, de son côté, correspond à l'ordre naturel des choses. Comme on peut le constater, tant dans la *Grammaire de Port Royal* que dans la métaphysique aristotélicienne, on affirme une correspondance harmonieuse ou une ressemblance entre les ordres logique, ontologique et syntactique.

En fait, l'idée d'une analogie entre nos discours et les opérations logiques de l'esprit a déterminé longtemps les études du langage, en se maintenant présente jusqu'à l'avènement de la linguistique contemporaine. En plein XIX<sup>e</sup> siècle, les grands maîtres de la Grammaire Historique et Comparée (F. Bopp et A. Schleicher) supposaient que les idiomes actuels seraient des ruines ou des fragments d'une langue archaïque parfaite créée dans un état privilégié de l'humanité, où la communauté linguistique s'efforçait de conformer les sons à l'ordre de la pensée. La langue mère – ou la protolangue – serait donc, on pourrait le dire, une langue aristotélique. Mûs par des préoccupations utilitaires, les hommes peu à peu auraient abandonné l'habitude de cultiver l'harmonie entre la vie de l'esprit et son expression linguistique, pour transformer le langage en pur instrument d'action. Voilà comment l'analogie et la représentation ont laissé la place à la communication, en provoquant ainsi la dégradation des langues (cf. Mounin 1967, pp. 160, 166-172, 176; Leroy 1980, pp. 19s; Mattoso Câmara 1986, pp. 38-55).

On doit encore rappeler que, selon A. Schleicher, l'analogie entre le langage et la pensée ne se trouve pas au niveau syntactique, comme soutient la *Grammaire de Port Royal*, dans le sillage d'Aristote, mais au niveau morphologique. C'est dans l'organisation interne des éléments qui composent le mot qu'on surprend "l'aptitude de la langue à imiter la pensée" (Ducrot 1968, p. 39). A. Schleicher distingue, en effet, à l'intérieur des mots des éléments exprimant des notions ou des catégories relatives aux choses ("mange" dans "mangeront", par exemple) et les marques grammaticales (flexions et affixes [préfixes et suffixes]) désignant les catégories de pensée, les points de vues intellectuels sur les choses (l'"ont" de "mangeront"). Certains grammairiens philosophes, sous l'influence de Kant, conçoivent l'union de ces deux éléments comme l'association d'un contenu empirique et d'une forme *a priori* de l'entendement (cf. Ducrot, Todorov 1968, p. 258; Ducrot 1968, pp. 39-42).

Saussure, comme j'essaierai de le montrer par la suite, en énonçant le principe de l'arbitraire du signe s'oppose décisivement au principe aristotélique de l'analogie. Pour bien comprendre la perspective saussurienne, j'ai fixé mon attention tout d'abord sur le terme "immotivé", employé à plusieurs reprises dans le CLG pour caractériser le principe de l'arbitraire (cf. p. 101; 180-184). De Mauro (cf. CLG, p. 442) insiste, à juste titre, sur la nécessité de maintenir l'adverbe "radicalement" dans l'énoncé de ce principe, c'est-à-dire de le prendre tel qu'il est formulé dans les sources manuscrites, à savoir, "le lien unissant le signifiant au signifié est radicalement arbitraire". Mais il me paraît opportun d'observer que c'est Saussure lui-même qui nous explique le sens de l'expression mentionnée: "radicalement arbitraire", affirme-t-il, "c'est-à-dire

immotivé" (CLG, p. 180). Dans un autre moment, en confirmant que le terme "immotivé" indique que le signe linguistique ne maintient pas quelque analogie ou similitude avec un ordre externe à la langue, Saussure nous rappelle que quelques penseurs – Condillac, par exemple - en adoptant le point de vue naturaliste sur la genèse du langage, affirment l'existence d'une similitude originaire entre les sons des mots et les choses désignées (cf. Culler 1976, p. 56). Il rejette une telle position en observant que les onomatopées, et aussi les exclamations, sont peu nombreuses et changent d'une langue à l'autre, ce qui indique déjà leur caractère arbitraire. "En outre, une fois introduites dans la langue", elles suivent leur évolution phonétique, morphologique etc., ce qui atteste "qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est *immotivé*" (CLG, p. 102).

Si mon interprétation est correcte, Saussure, en formulant le principe de l'arbitraire du signe, a déclaré l'indépendance de la langue à l'égard tant de l'ordre logique que de l'ordre ontologique. "Nous sommes (...) profondément convaincus" – affirme-t-il dans les sources manuscrites (SM) – "que quiconque pose le pied sur le terrain de la langue peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre" (cité par Jakobson 1973, p. 279). Du ciel logique et de la terre ontologique, pourrait-on ajouter.

J'examinerai, par la suite, deux aspects corrélatifs des doctrines traditionnelles sur l'arbitraire du signe, à savoir le conventionnalisme et le concept de langue-nomenclature.

*La logique ou l'art de penser (1622)* - la synthèse de la philosophie de Port Royal élaborée par A. Arnault et P. Nicole - affirme: "Chaque son étant *indifférent* de soi-même et par sa nature à signifier toutes sortes d'idées, il m'est permis pour mon usage particulier, et pourvu que j'en avertisse les autres, de déterminer un son à signifier précisément une certaine chose, sans mélange d'aucune autre" (Partie I, ch. XX, cité par Rey 1973, p.114).

En réaction à l'organicisme de A. Schleicher, qui soutenait, sous l'influence de Darwin, le modèle de la langue-organisme – "un quatrième règne de la nature" (CLG, p. 17; cf. Medina 1978, p. 8; Mattosos Câmara 1986, p. 51) -, le linguiste américain W. D. Whitney a insisté sur le caractère institutionnel du langage, en soutenant fermement que le signe est arbitraire et conventionnel: "Arbitraire parce que tout autre mot entre les milliers dont les hommes se servent et les millions dont ils peuvent se servir eût pu être appliqué à l'idée; conventionnel, parce que la raison d'employer celui-ci plutôt qu'un autre est que la société à laquelle l'enfant appartient l'emploie déjà" (Whitney 1875, cité par Hombert 1978, p. 117).

Saussure, agacé lui aussi par le naturalisme de Schleicher, a embrassé pendant quelque temps l'approche de Whitney, en arrivant même à déclarer: "Sur le point essentiel, le linguiste américain nous semble avoir raison: la langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est *indifférente*" (CLG, p. 26). En conformité avec cette position, dans un des passages les plus malheureux du CLG, le maître genevois observe: "Le signifié 'boeuf' a pour signifiant *b-ö-f* d'un côté de la frontière, et *o-k-s (ochs)* de l'autre" (CLG, p. 100).

D'Aristote à Port Royal et de Port Royal à Whitney sont survenues, bien sûr, de profondes transformations dans les théories du langage. Ce qui nous intéresse, toutefois, c'est le point commun au conventionnalisme, à savoir, l'admission que l'ordre conceptuel, dans son universalité, nécessité et fixité fonderait le contrat qui, à un moment donné, perdu dans l'histoire et impossible à reconstituer ou vérifier, serait librement établi, par les membres de la communauté linguistique, entre les mots et les concepts (cf. CLG, p. 105). Or, Saussure souligne que les signifiés, loin d'être immuables, subissent, autant que les signifiants, l'impact des changements sociaux et historiques, ce qui,



d'ailleurs, peut être attesté "expérimentalement" (cf. De Mauro, CLG, p. 441). À toute transformation du signifiant répond une modification sémantique et, vice-versa, à tout changement sémantique répond une perturbation du signifiant (cf. CLG, p. 109). Si les signifiés, eux-mêmes, s'altèrent, en parfaite consonance avec les signifiants, ils ne peuvent pas, manifestement, servir de lest pour la langue. C'est justement la raison pour laquelle, comme y insiste De Mauro, l'union entre le signifiant et le signifié est conçue, dans l'optique saussurienne, comme "radicalement arbitraire", c'est-à-dire arbitraire par rapport aux deux termes du signe et non pas seulement par rapport à son côté matériel et sensible, comme en jugeaient les conceptions traditionnelles, parmi lesquelles il convient de situer celle de Whitney. D'où le changement de perspective de Saussure: "La langue", affirme-t-il, "ne peut donc (...) être assimilée à un contrat pur et simple (...)" (CLG, p. 104). "Ce qui nous empêche de regarder la langue comme une simple convention, modifiable au gré des intéressés (...), c'est l'action du temps qui se combine avec celle de la force sociale" (CLG, p. 103).

Saussure adresse donc aux théories philosophiques traditionnelles deux reproches: d'abord, "ramener la langue à quelque chose d'externe"; ensuite, ignorer un facteur essentiel de la constitution du signe: "LE TEMPS" (SM citées par De Mauro, p. 440).

S' "il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue" (CLG, p. 155), ou en d'autres termes, si le signifié appartient intrinsèquement au signe, "on ne peut pas parler", comme le suggère le linguiste M. Lucidi (1950), "d'un signifié 'boeuf' en général s'opposant aux signifiants *b-ö-f* et *o-k-s*, mais d'un signifié 'boeuf' et d'un signifié 'ochs'" (cité par De Mauro, p. 443). C'est Saussure lui-même, d'ailleurs, qui le reconnaît en toute clarté: "si les mots étaient chargés de représenter des concepts donnés d'avance, ils auraient chacun, d'une langue à l'autre, des correspondants exacts pour les sens; or il n'en est pas ainsi" (CLG, 161).

Ce qui garantit la relative stabilité de la langue n'est donc pas la convention sociale, scellée par les habitudes linguistiques, mais sa condition de système. "Une langue constitue un système", affirme Saussure. "Si (...) c'est le côté par lequel elle n'est pas complètement arbitraire et où il règne une raison relative, c'est aussi le point où apparaît l'incompétence de la masse à la transformer"(CLG, p. 107).

Le principe de l'arbitraire du signe, tel que notre linguiste le conçoit, n'a rien à voir, par conséquent, avec les théories traditionnelles. En fait, il ouvre une nouvelle perspective sur le langage et les phénomènes humains, en général, à savoir, la perspective "sémiologique". Avec le mot "arbitraire", Saussure veut montrer que le signe est "immotivé", c'est-à-dire qu'il n'admet aucune analogie - ou plutôt aucune dépendance - à l'égard d'un ordre externe à la langue (cf. CLG, p. 101, 107). Le signifié est un élément constitutif du signe lui-même, et se soumet, autant que le signifiant, aux perturbations historiques et sociales<sup>2</sup>.

Considérant tout ce que je viens de dire à propos du principe de l'arbitraire, il faut examiner les deux types de formulations de ce principe présentés par Saussure, pour choisir l'un d'entre eux. Dans son article "Nature du signe linguistique", qui a déclenché la célèbre controverse sur l'arbitraire du signe, E. Benveniste soutient que, si Saussure restait fidèle à sa définition de la langue comme forme (cf. CLG, p. 162), il n'affirmerait jamais que "le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire" (CLG, p. 100). En fait, si l'on se place dans

---

<sup>2</sup> Concevoir "le signe comme un tout formé par une expression et un contenu" et non pas comme "l'expression d'un contenu extérieur au signe lui-même", c'est, selon L. Hjelmslev (1971, p. 65), l'une des contributions majeures de Saussure au renouvellement des études linguistiques.

la perspective du sujet parlant, il faut reconnaître que “entre le signifiant et le signifié le lien n’est pas arbitraire; au contraire, il est nécessaire” (Benveniste 1966, p. 51). En choisissant tel signifiant, le sujet parlant choisit aussi, nécessairement, le signifié correspondant et, vice versa, l’option pour tel signifié implique, nécessairement, celle du signifiant correspondant. Il n’y a pas d’alternative. Alors, le lien arbitraire n’est pas celui qui unit la forme-signifiant à la forme-signifié, mais celui qui unit la substance phonique à la substance sémantique. C’est pourquoi on peut soutenir que la meilleure formulation du principe de l’arbitraire n’est pas celle qui affirme que l’union du signifiant avec le signifié est arbitraire, mais l’autre, celle que Saussure énonce au moment où il reconsidère explicitement ce principe: “le lien de l’idée et du son est radicalement arbitraire”, ou encore, “le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire” (CLG, p. 157). Cf. Lévi Strauss synthétise dans une formule lapidaire la proposition de E. Benveniste: “Le signe linguistique est arbitraire *a priori*, mais (...) cesse de l’être *a posteriori*” (1974, p. 105).

Je vais considérer brièvement, par la suite, la conception de la langue nomenclature. L’idée que les signes linguistiques équivalent à “une liste de termes correspondant à autant de choses” (CLG, p. 97), bien que parfaitement intégrée au sens commun, appartient à une longue tradition philosophique, qui remonte à la métaphysique grecque (cf. De Mauro, CLG, p. 439). Saussure critique, toutefois, énergiquement cette conception. Il n’existe pas pour chaque chose un nom correspondant. Le langage n’est pas “une somme de signes qui répond à une somme d’idées”, comme l’affirme Merleau Ponty en interprète de Saussure (1990, p. 19). Ce qu’on a, c’est un “système de signes” qui établit des relations entre les choses, ou, autrement dit, qui recoupe arbitrairement la réalité, en y révélant certains aspects et en en cachant d’autres. Comme le soutenait W. von Humboldt (2000, p. 101) avant Saussure, mais en parfait accord avec sa théorie de la langue, “la diversité des langues est une diversité des visions du monde”.

À l’indépendance de la langue face à l’ordre ontologique correspond son autonomie face à l’ordre logique. “La langue”, dit Saussure, “n’est pas un mécanisme créé et agencé en vue des concepts à exprimer”. Cette perspective est ignorée par “la plupart des philosophes de la langue”, bien qu’il n’y ait “rien de plus important au point de vue philosophique” (CLG, p. 122). Tandis que la réflexion métaphysique, en conformité avec la conception dichotomique de l’être humain, sépare radicalement les conditions matérielles et contingentes de la langue (le signe ; le mot) de son fondement spirituel (la raison humaine productrice de concepts)<sup>3</sup>, Saussure, comme on le

---

<sup>3</sup> Comme nous le rappelle M. Merleau-Ponty, “la tradition philosophique dans la ligne de Descartes, Kant etc. refuse au langage toute signification philosophique et fait de celui-ci un problème uniquement technique (...). [Dans la conception réflexive moderne], les mots parlés ou écrits sont des phénomènes physiques, un lien accidentel, fortuit et conventionnel entre le sens du mot et son aspect sensible (...). Dans cette perspective on arrive à dévaloriser le langage, en le considérant comme un habit de la conscience, un revêtement de la pensée” (Merleau-Ponty 1990, p.17). Cette dévalorisation a probablement atteint son point culminant à l’École de Port-Royal (aux dix-septième et dix-huitième siècles). En nous expliquant la conception du langage soutenue par les penseurs de cette école, A. Robinet observe : “Là où règne la lumière de l’idée, il n’y a plus de signe ni d’image verbale: le signe est (...) contagieux d’erreur, irrécupérable pour la connaissance d’entendement pur. Il sert à se mouvoir dans cet univers de la chute et des passions, que le philosophe et le religieux parcourent à l’envers, sautant au-delà du signe pour entrer dans ce monde intelligible qui s’offre à la

montrera par la suite, en écartant les "idées préétablies" ou la pensée pure, conçoit la langue comme un ordre autonome, intermédiaire entre la pensée et le son, ou plutôt comme une "pensée-son".

#### 4. Le principe de la linéarité du signifiant

*Le principe de la linéarité du signifiant* a été comprimé par les éditeurs dans une demie page du CLG. Si l'on se limite à ces maigres informations, il faut donner raison à G.C. Lepschy qui n'hésite pas à affirmer: "Saussure semble donner la plus grande importance à ce principe" au moment de son énonciation, mais "il semble ensuite l'oublier dans le *Cours*" (1976, p. 55). Toutefois, Saussure ne pourrait être plus explicite sur ce point: "ce principe (...) est fondamental et les conséquences en sont incalculables (...). Tout le mécanisme de la langue en dépend" (CLG, p.103). À mon sens, le problème capital concernant l'interprétation de ce thème réside dans la difficulté à localiser, dans le CLG, l'endroit exact où Saussure reprend le principe de la linéarité, pour le relier à la théorie de la langue dans son ensemble. La langue est une "pensée-son", affirme notre linguiste (CLG, p. 156). Comment la pensée s'organise-t-elle dans la matière phonique (cf. CLG, p. 155)? Autrement dit: dans quelles conditions la matière phonique devient-elle matière "signifiante"? C'est pour répondre à cette question que le maître genevois a énoncé le principe de la linéarité du signifiant. Concrètement, ce que je propose c'est de lier la page 103 du CLG, où le linguiste introduit le principe de la linéarité, aux pages 156-158, dont le sujet est le rapport "pensée-son", ce rapport dont le fondement se trouve dans l'articulation ou segmentation (linéaire) de la substance phonique: "La pensée, chaotique de sa nature, est forcée de se préciser en se décomposant" (CLG, p. 156). En fait, du fait de nature acoustique, les signifiants linguistiques se développent temporellement, c'est-à-dire sont prononcés les uns après les autres et non simultanément. C'est pourquoi ils peuvent être représentés par une ligne, comme il arrive, d'ailleurs, dans l'écriture (cf. CLG, p. 103). Affirmer la linéarité du signifiant, c'est donc reconnaître que sa substance est divisible dans une seule dimension, ou, en d'autres termes, qu'elle se laisse segmenter en plusieurs éléments discrets successifs. Cette divisibilité de la substance phonique est la condition de la possibilité de l'union du son à la pensée ou, comme disait R. Jakobson, disciple d'Ed. Husserl (Holenstein 1974), du son au sens (cf. Jakobson 1976). Cette interprétation peut être confirmée par une affirmation extraite de l'entretien que Saussure a eu en mai 1911 avec L. Gautier, auquel il a dit: "Ce qui est essentiel c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne dont les éléments sont coupés aux ciseaux pan, pan, pan ..." (Cité par Godel, 1957, p. 30). Dans cette comparaison, Saussure unit le passage concernant la succession linéaire du signifiant (p. 103) à l'autre qui traite des articulations de la substance phonique (p. 156), c'est-à-dire des points de jonction de la pensée (ou plutôt, du sens) au son.

Quand on parle d'articulation en linguistique, ce que l'on envisage c'est donc, pour nous exprimer comme Saussure lui-même, "ce fait en quelque sorte mystérieux" (CLG, p. 156; cf. Jakobson 1976, p. 22), qui est la segmentation simultanée, par le sujet parlant, de la substance phonique et de la substance sémantique en des éléments discrets successifs (les signifiants et le signifiés), lesquels composent les signes linguistiques. Cette segmentation, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, est la condition de possibilité de la jonction du son et du sens. "Le sens", affirme lapidairement R. Barthes, "est avant tout découpé" (1964, p. 114).

---

raison humaine. Le signe est impur. La connaissance pure (...) n'a rien à faire du signe..." (1978, p. 32).

"Abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre", Saussure conçoit la langue comme le domaine autonome dans lequel la pensée s'organise dans la matière phonique. En vérité, le maître genevois a découvert une logique incarnée dans le sensible: la logique du signifiant. Comme soutient Cl. Lévi-Strauss dans le sillage de Saussure, "au-delà du rationnel il existe une catégorie plus importante et plus fertile, celle du signifiant qui est la plus haute manière d'être du rationnel" (1955, p. 58). Cette logique inconsciente est, on pourrait le dire, une logique des différences.

## 5. Le principe de différenciation

Jusqu'ici nous avons étudié les principes de l'arbitraire du signe et de la linéarité du signifiant. Le premier déclare l'indépendance de la langue par rapport à tout ordre externe et le second explique la formation des éléments ou des unités qui opèrent l'union du son et des sens. Or, il n'y a pas d'indépendance sans la capacité corrélatrice d'autogestion. L'autonomie de la langue suppose donc que ses éléments soient aptes à se maintenir en équilibre. De là Saussure affirme-t-il: "La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre" (CLG, p. 43). Mais, comment ce système fonctionne-t-il? Qu'est-ce qui assure l'autorégulation du "mécanisme de la langue"? Pour répondre à ces questions le CLG fait appel au "principe de différenciation" (CLG, p. 167).

Par contraste avec les formulations presque solennelles des principes de l'arbitraire et de la linéarité, "le principe de différenciation" (il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un "principe", au dire de Saussure lui-même) n'est mentionné qu'en passant à la conclusion du chapitre IV de la 2ème partie ("La valeur linguistique"). Toutefois, on doit être toujours attentif au caractère didactique de l'enseignement de Saussure et à l'évolution de sa pensée. "À chaque pas je me trouve arrêté par des scrupules", disait le linguiste en mai 1911 dans une conversation avec L. Gautier (Saussure, SM citées par Jakobson 1973, p. 289; cf. Godel 1957, p. 30), c'est-à-dire quelques semaines avant l'exposition du thème le plus ardu et le plus complexe de sa doctrine (cf. De Mauro, CLG, p. 461), celui qui concerne, précisément, la valeur linguistique et qui relève entièrement du principe de différenciation.

Tandis que les théories traditionnelles du langage pensaient l'arbitraire sous l'angle de la convention, ici, dans l'indifférenciation du signe, dans sa matérialité phonique, pour représenter les idées, Saussure cherche dans la différence un nouveau principe d'intelligibilité pour la langue: "Arbitraire et différentiel", dit-il, "sont deux qualités corrélatives" (CLG, p. 163).

Dans l'une de ses fameuses comparaisons de la langue avec le jeu d'échec, notre auteur réfléchit: "Si je remplace des pièces de bois par des pièces d'ivoire, le changement est *indifférent* pour le système" (CLG, p. 43. C'est moi qui souligne). Comment doit-on comprendre cette indifférence? Ce passage serait-il en conformité avec d'autres extrêmes maladroits, déjà cités, qui, en s'opposant aux thèses capitales du CLG, affirment l'indifférence du signifiant, dans sa contingence matérielle, pour exprimer le concept? Absolument pas. Ce que la comparaison veut montrer c'est que dans le jeu d'échec la détermination de la pièce en tant que telle ne vient pas de la substance (ou du matériau) qui la constitue, mais de sa fonction dans le système. Tant que celle-ci est maintenue, celle-là peut être modifiée indéfiniment. De façon analogue, les unités linguistiques, comme telles, ne sont pas déterminées par la substance (phonique ou sémantique), mais par la fonction qu'elles exercent dans la langue, cette fonction que Saussure pense, respectivement, comme signifiant et signifié. L'indifférence à laquelle se réfère

la comparaison ne caractérise donc pas la relation entre la forme-signifiant et la forme-signifié, mais plutôt le lien entre la substance phonique et la substance sémantique. Une fois les formes créées, on sort du royaume de la contingence pour atteindre celui de la nécessité: l'indifférence laisse la place à la différence. C'est pourquoi, comme on en a déjà discuté, la meilleure formulation du principe de l'arbitraire n'est pas celle qui affirme que l'union du signifiant avec le signifié est arbitraire, mais l'autre, qui conçoit comme arbitraire le rapport entre la substance phonique et la substance sémantique.

Nous savons déjà comment se constituent les formes (signifiant et signifié), mais nous ignorons leur nature. Faisant face à cette question, Saussure nous met au coeur même de la différence. "Ce qu'il y a d'idée ou de matière phonique dans un signe", affirme-t-il, "importe moins que ce qu'il y a autour de lui dans les autres signes". Autrement dit: une fois admis que l'union du son au sens est radicalement arbitraire, "dans la langue il n'y a que des différences" (CLG, p. 166). Voilà la caractéristique essentielle du nouveau champ d'investigation que Saussure a ouvert dans les sciences humaines: le champ sémiologique, qu'on pourrait aussi appeler, le champ des différences<sup>4</sup>.

Afin d'expliquer le principe de différenciation, Saussure a recours à la notion de valeur linguistique, en la distinguant de la notion de signification (ou de sens), et conçoit la langue comme "un système de pures valeurs" (CLG, p. 116).

Traditionnellement on conçoit la signification d'un signe comme étant "la propriété qu'il a de représenter une idée" (CLG, p. 158), ou, autrement dit, de valoir pour autre chose. Quand on parle de "valeur" d'un signe on pense, en général, à cette notion. En précisant son appareil conceptuel, Saussure observe que toutes les valeurs - linguistiques ou non - sont déterminées par une relation homogène et par une autre, hétérogène. Ainsi, on peut échanger une pièce de 1 € contre une marchandise et la comparer avec une pièce d'un autre système monétaire (le dollar, par exemple). De même, un mot peut être échangé contre un concept et comparé avec d'autres mots. C'est à cette dernière acception de valeur, exprimant l'interdépendance entre les signes linguistiques, que Saussure s'intéresse fondamentalement. Elle résulte immédiatement du principe de différenciation. Dans la langue, tant sur le plan des signifiants que des signifiés, un terme vaut, non pas en raison de ce qui le constitue positivement, mais en raison de ce qui le différencie des autres (cf. CLG, pp.155-169).

Toutefois, il faut remarquer, comme y insiste De Mauro (CLG, p. VII, 420s, 426, 443, 451 et surtout p. 464s), qu'au concept de valeur s'associe, nécessairement, celui de signification. En fait, le couple conceptuel valeur/signification est la clef de l'interprétation de la théorie de la langue proposée par ce linguiste. Il soutient que dans l'optique saussurienne, signifié et signifiant désignent, respectivement, la forme sémantique et la forme phonique, en tant que signification (ou sens) et phonation se réfèrent, respectivement, à la substance sémantique et à la substance phonique. *Signifié*

---

<sup>4</sup> Pour expliquer le "mécanisme de la langue" Saussure préfère parler d'opposition, mettant au second plan la désignation antérieure, qui souligne les différences (cf. CLG, pp. 167, 149). Comme le précise R. Godel, "la notion saussurienne d'opposition implique (...) à la fois *différence et rapport*. La différence, en soi, est bien un caractère négatif: si *a* est différent de *b*, cela revient simplement à dire que *a* n'est pas *b*, quelque soit le degré de non-coïncidence; mais dès l'instant où un rapport existe par ailleurs entre *a* et *b*, ils sont membres d'un même système, et la différence devient opposition" (1957, p. 197).

et *signifiant* sont des éléments de la langue; *signification* (ou *sens*) et *phonation* (la production des sons) appartiennent à la parole. Le couple conceptuel valeur/signification correspond, comme on le montrera par la suite, à l'exigence logique formulée par G. Frege en distinguant *Sinn* et *Bedeutung*.

Selon ce penseur (Frege 1960), un signe comporte outre la chose désignée, la façon par laquelle on la désigne. Il appelle *référence* (*Bedeutung*) la première forme de relation et réserve le mot sens (*Sinn*) à la deuxième. Les expressions "étoile du matin" et "étoile vespérale" - voilà le célèbre exemple de Frege - désignent toutes les deux la planète "Vénus", mais pas de façon identique. En d'autres termes: le même référent est visé sous des angles (ou des sens) divers.

Comme nous l'explique O. Ducrot, dans un acte de parole, un dire, il y a toujours une orientation vers ce qui n'est pas le dire. C'est cette orientation qu'on appelle *référence*, en réservant *référent* pour désigner le monde ou l'objet qu'on prétend décrire ou transformer. Alors, le *référent* d'un discours n'est pas "la réalité, mais plutôt sa réalité", c'est-à-dire "ce que le discours choisit ou institue comme réalité" (Ducrot 1984, p. 419). Toutefois, il faut reconnaître avec P. Ricoeur, que "si le sens peut être dit inexistant, en tant que pur objet de pensée, c'est la référence - la *Bedeutung* - qui enracine nos mots et nos phrases dans la réalité" (1969, p. 87). Comme le référent peut exister ou non, la référence a, nécessairement, une dimension ontologique: elle annonce la présence ou l'absence de l'être. Puisque "c'est dans l'instance de discours que le langage a une référence" (ibid., loc. cit.), enlever de celui-ci la parole, pour n'y considérer que la langue en soi-même et pour soi-même c'est réduire le langage, comme l'affirme Ricoeur, en prétendant de façon erronée critiquer Saussure, à "un système clos de signes" (Ibid., p. 83), c'est-à-dire ignorer que l'"essentiel du langage commence au-delà de la clôture des signes" (Ibid. p. 96). "Le langage", affirme Ricoeur, "est le *medium*, le 'milieu' dans quoi et par quoi le sujet se pose et le monde se montre" (Ibid., p. 252). En considérant ce qu'on vient de dire à propos de la distinction valeur/signification, il faut reconnaître que Saussure pourrait parfaitement assumer cette affirmation du philosophe français.

En réalité, le signe, au-delà de sa fonction différentielle étudiée par Saussure, en a une autre, référentielle, mise en relief par Frege, mais considérée aussi par notre linguiste. "Le signifié de Saussure, en faisant partie du signe, n'est pas manifestement ce dont le signe est signe", observe avec une totale pertinence O. Ducrot (1984, p. 423). "Le rôle du signe", comme nous l'explique E. Benveniste, "est de représenter, de prendre la place d'autre chose en l'évoquant à titre de substitut" (1974, p. 51). "Le langage", affirme de son côté A. Martinet, "est un moyen pour communiquer, à l'aide de quelque chose qui est manifeste, autre chose qui ne l'est pas" (1965, p. 217). En fait, le signifiant et le signifié n'auraient pu se constituer, comme le soutient P. Ricoeur, "si la visée de signification ne les traversait comme une flèche vers un référent possible" (1969, p. 250). Malgré le choix opéré par la linguistique saussurienne de préférer l'étude de la valeur à celle de la signification, il faut reconnaître que l'intelligence complète du signe fait appel à ces deux fonctions, qu'on peut dénommer, dans le sillage de E. Benveniste, respectivement sémiologique (ou sémiotique) et sémantique, celle-là étant subordonnée à celle-ci (Cf. Benveniste 1974, p. 43-66; Ricoeur, 1969, p. 248).

Le principe de différentiation n'explique pas seulement l'autorégulation de la langue, mais, comme nous l'avons déjà suggéré ci-dessus, le fonctionnement des systèmes de signes, en général. Dans la langue, comme dans tout autre système de communication, "ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue" (CLG, p. 168). Saussure annonce donc le projet d'une nouvelle science - la sémiologie -, dont l'objet est justement l'étude de la "vie des signes

au sein de la vie sociale". Bien que la linguistique soit considérée comme une partie de cette science, notre auteur nous avertit, d'un côté, que la meilleure voie pour "comprendre la nature du problème sémiologique", c'est la langue et, d'un autre côté, que pour "découvrir la véritable nature de la langue, il faut la prendre d'abord dans ce qu'elle a de commun avec tous les autres systèmes du même ordre". "Le problème linguistique", synthétise-t-il, "est avant tout sémiologique" (cf. CLG, pp. 33-35). Saussure, toutefois, n'a pas manqué de souligner la spécificité de la langue, "le plus important de ces systèmes" (CLG, p. 33), parce que c'est le seul, comme nous le rappelle Cl. Lévi-Strauss, qui n'a pour fonction que de signifier et, dans la signification, épuise son existence (1974 [1958], p.58). En réalité, point sur lequel insisteront les linguistes postérieurement (cf., surtout, Martinet 1980), la langue est l'unique système doublement articulé. Comme nous l'explique P. Ricoeur, "chaque fois que je parle, que je prononce un mot, que j'enchaîne les mots dans une phrase, je fais marcher ensemble deux trains d'articulation, deux systèmes d'articulation. J'articule des sons et en même temps j'articule des sens" (1970, p. 105). Il faut observer encore que les autres systèmes sémiologiques ont besoin de la langue pour signifier. "Il n'y a de sens que nommé, et le monde des signifiés n'est autre que celui du langage", affirme R. Barthes en introduisant ses *Éléments de sémiologie* (1964, p. 2).

En définissant la langue comme un système de valeurs qui exerce une action inconsciente sur le sujet parlant, Saussure a ouvert, dans les sciences humaines, un nouveau champ d'investigation, lequel peut être nommé, de façon adéquate, champ sémiologique<sup>5</sup>. La sémiologie se propose d'étudier tant les signes linguistiques que les signes non-linguistiques sous l'angle des différences (ou des valeurs). En formulant le principe de différentiation, Saussure a créé la possibilité d'étudier la culture, dans sa totalité, comme un réseau de systèmes sémiologiques, ou, selon la célèbre définition de Cl. Lévi-Strauss, comme "un ensemble de systèmes symboliques" (1950, p. XIX). "Ce phénomène humain, la culture, est un phénomène entièrement symbolique", affirme, à son tour, E. Benveniste (1966, p. 30).

## 6. Conclusion

En guise de conclusion, je présenterai quelques réflexions sur la doctrine saussurienne, réflexions qui résultent de cet essai de reconstruction de la théorie de la langue que je viens de proposer.

Il faut souligner, tout d'abord, que malgré le privilège concédé au champ sémiologique par l'approche saussurienne du langage, le système de la langue, comme j'ai essayé de le montrer au cours de mon exposition, ne peut ni fonctionner ni être étudié en dehors de la substance sémantique et de la substance phonique, en dehors donc du "sujet parlant" ou, pour employer une autre expression de Saussure, de la "masse parlante". C'est la communauté

---

<sup>5</sup> Saussure, toutefois, ne s'est pas très bien rendu compte de la radicale originalité de son point de vue. "La nouveauté sémiologique", observe avec perspicacité Cl. Normand, "émerge d'[un] discours psychologisant et sociologisant" (1978, p. 72). En effet, notre linguiste, d'une part, en prétendant expliquer l'acquisition du langage, a recours à une théorie empiriste de la mémoire, dont la terminologie et les concepts n'ont rien à voir avec la perspective sémiologique et, d'autre part, il définit la langue soit en termes sociologiques (institution sociale, signe conventionnel etc.) soit en termes sémiologiques (système de signes, de valeurs ou de différences), en révélant de cette façon son incapacité à délimiter avec précision le nouveau champ ouvert par le concept de langue.

linguistique qui, en faisant usage quotidien des signes, légitime la langue. "Le système des signes est fait pour la collectivité, comme le vaisseau est fait pour la mer", dit le Saussure des sources manuscrites (cf. De Mauro, CLG, p. XII), en désavouant, dans cette citation et beaucoup d'autres semblables, les interprétations réductionnistes du CLG, qui laissent la conscience, le référent et l'histoire dans l'ombre du système, comme si la parole - c'est-à-dire le lieu où se rencontrent le sujet et le monde - n'était qu'une sorte d'appendice dispensable de la langue. C'est le cas, par exemple, du grand penseur P. Ricoeur. Influencé par la philosophie structuraliste soutenue par Cl. Lévi-Strauss<sup>6</sup>, laquelle, d'ailleurs, est considérée par l'anthropologue lui-même comme entièrement secondaire par rapport à ses "conclusions ethnologiques" (Lévi-Strauss 1966, p. 54; cf. 1974, p. 19), P. Ricoeur condamne à plusieurs reprises la supposée "clôture de l'univers des signes" que Saussure aurait installée au cœur des sciences humaines (cf. Ricoeur 1969, pp. 36, 83, 86, 246s; 1970, pp. 111-115).

En réalité, comme nous le rappelle De Mauro, le maître genevois a recours aux "vieux termes scolastiques de puissance et acte" (CLG, p. VII) pour penser le rapport entre la langue et la parole. Les valeurs linguistiques en elles-mêmes n'ont qu'une signification virtuelle, laquelle, pour être actualisée, exige l'exercice de la parole. Loin d'être "une sorte d'appendice du langage (...), qui n'ajoute rien à la langue" (Ricoeur 1970, p. 117), la parole est ce qui remplit sémantiquement les signes vides de la langue, en les vivifiant.

Saussure, en introduisant le concept de langue dans les sciences humaines, conteste, sans doute, les théories traditionnelles du langage. Sa critique du conventionnalisme et du modèle de la langue-nomenclature rend évidentes la nouveauté de son point de vue et la conscience qu'il en avait. Cependant, Saussure n'a pas tout simplement tourné le dos à la tradition. En effet, au moment où il formule son concept-clef de valeur, après avoir rappelé que celui-ci comporte une relation entre termes hétérogènes (ou dissemblables) et une autre entre termes homogènes (ou similaires) et avoir déclaré que c'est cette dernière sorte de relation qui l'intéresse fondamentalement, il fait l'observation suivante à propos du

---

<sup>6</sup> Appliquée en ethnologie, comme le soutient Cl. Lévi-Strauss en adoptant la terminologie herméneutique de W. Dilthey (Lévi-Strauss 1973, p.17), la méthode structurale a une phase préalable compréhensive (les descriptions ethnographiques des sociétés étudiées), une deuxième explicative (la construction du modèle systémique et structural) et une phase finale de nouveau compréhensive (la vérification du modèle). Se référant au travail ethnologique et confirmant ce que je viens de dire, notre anthropologue affirme: "Cette recherche intransigeante d'une objectivité totale ne peut se dérouler qu'à un niveau où les phénomènes conservent une signification humaine et restent compréhensibles – intellectuellement et sentimentalement – pour une conscience individuelle" (1974 [1958], p. 398). Les faits étudiés par l'anthropologie ont donc "un sens sur le plan de l'expérience vécue du sujet" (Lévi-Strauss 1974 [1958], p. 398). Si la philosophie structuraliste peut "faire abstraction du sujet" en l'expulsant des phénomènes sociaux comme un "insupportable enfant gâté" (Lévi-Strauss 1971, p. 614), la méthode structurale, envisagée dans ses étapes compréhensives, nous oblige, cependant, à réintroduire le sujet dans ces mêmes phénomènes. Le discours de Cl. Lévi-Strauss est donc nettement ambigu: en même temps qu'il revendique instamment le sens et la subjectivité des faits sociaux, il exalte la structure en proclamant son autonomie et son absolue priorité par rapport au sens et à la subjectivité de ces mêmes faits. Cette ambiguïté résulte, à mon sens, de la confusion entre la philosophie structuraliste et la méthode structurale (cf. Jardim Andrade 2000).



mot: "Son contenu n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui. Faisant partie d'un système, il est revêtu, *non seulement d'une signification*, mais aussi d'une valeur, et c'est tout autre chose" (CLG, p. 160. C'est moi qui souligne).

Cet extrait, bien-sûr, met l'accent sur l'originalité de la théorie saussurienne face aux théories classiques de la signification. Toutefois, il manifeste aussi une certaine continuité entre le point de vue sémiologique et celui de la tradition philosophique. Un signe, en même temps qu'il est en corrélation avec d'autres signes du système (valeur au sens saussurien), représente (ou vaut pour) quelque chose, c'est-à-dire à une signification (valeur au sens traditionnel). La nouvelle conception de la valeur linguistique n'exclut pas l'antérieure, mais la corrige et la complète. En fait, Saussure ne nie pas la fonction représentative du signe, comme l'affirme P. Ricoeur (1969, p. 83), mais ajoute à cette fonction la fonction systémique. On peut donc étudier les signes, soit du point de vue sémiologique (linguistique structurale), soit du point de vue sémantique (logique, psychologie et philosophie du langage, linguistique de l'énonciation, etc.). En réalité, ces deux perspectives sont complémentaires.

Si "la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre" (CLG, p. 317), la théorie de la langue ne saurait se constituer comme telle sans envisager, au moins indirectement, plusieurs domaines qui dépassent effectivement le système, mais en dehors desquels celui-ci resterait inopérant et inintelligible. Comme le soutient De Mauro, il faut insister sur la distinction scolastique, reprise par Saussure en linguistique, entre l'objet matériel et l'objet formel (De Mauro, CLG, pp. 414s, 476s). Celui-ci est, pour parler comme les éditeurs du CLG, "la langue envisagée en elle-même et pour elle-même". Cependant, à l'encontre de Ch. Bally et A. Sechehaye, il faut reconnaître que la langue ne constitue pas l'"unique" et le "véritable" objet de la linguistique (CLG, 317), parce que cette discipline a comme "matière" - ou objet matériel- "toutes les manifestations du langage humain" (CLG, p. 20). Autrement dit: le système de la langue n'a pas une autonomie absolue, mais relative. Le concept de système est, sans doute, la grande découverte de Saussure et l'objet principal de la nouvelle linguistique qu'il a créé. Toutefois, si l'approche saussurienne du langage est orientée par l'idée de système, elle ne manque pas de prendre en considération, comme l'affirme Saussure lui-même, "tout ce qui concerne la langue sans entrer dans son système" (SM citées par De Mauro, CLG, p. 428). En fait, le système serait une totale absurdité s'il fonctionnait dans le vide, c'est-à-dire indépendamment de toute référence externe. Saussure n'ignorait absolument pas que, en dehors des choses et des événements, des images et des concepts, des sons et des sens, de la phonation et de l'audition, enfin, de la substance sémantique, dans ses différents aspects (ontologique, logique, sociologique, psychologique, historique, etc.) et de la substance phonique, la langue se réduirait à une chimère et la théorie de la langue, à une fiction.

D'où le rôle prioritaire attribué par Saussure au sujet parlant - donc à la conscience et au sens qui lui est corrélatif - en ce qui concerne l'aspect méthodologique de la théorie de la langue. En effet, l'analyse linguistique, en cherchant la délimitation des unités (ou des éléments) de la langue, requiert nécessairement le concours des interlocuteurs, parce que ce sont eux qui "distinguent infailliblement dans le discours" tout ce qui y "est significatif à un degré quelconque" (CLG, p.148). Le sujet est donc le guide sémantique de l'analyse. Voilà pourquoi le point de vue synchronique - le seul apte à révéler le système - s'identifie avec le point de vue de la conscience. "Le fait synchronique", affirme Saussure en justifiant son option méthodologique, "est toujours significatif" (CLG, p. 122). Le privilège accordé à la synchronie n'indique pas une dépréciation de l'événement, mais plutôt l'instauration

d'une nouvelle façon de comprendre l'histoire, laquelle, d'ailleurs, ne rejette pas d'autres compréhensions possibles. En réalité, il y a une dialectique entre système et histoire, langue et parole (cf. De Mauro, CLG, p. 420), dialectique dont l'intelligence relève du couple conceptuel valeur/signification, négligé par la "vulgate" de l'enseignement saussurien, mais essentiel pour bien comprendre la théorie de la langue, comme l'étude des sources manuscrites le révèle.

## REFÉRENCES

- Arnold, A.; Lancelot, Cl. (1969). *Grammaire générale et raisonnée*. Paris: Paulet.
- Aubenque, P. (1962). *Le problème de l'être chez Aristote*. Paris: PUF.
- Barthes, R. (1964). Éléments de sémiologie. In: *Communications*. Paris: Seuil, n. 4.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris: Gallimard (Coll. Tel).
- \_\_\_\_\_, (1974). *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris: Gallimard (Coll.Tel).
- Caussat, P. (1978). La querelle et les enjeux des lois phonétiques. Une visite aux neo-grammariens. In: *Langages*, n° 49. Saussure et la linguistique pré-saussurienne. pp. 24-45.
- Culler, J. (1976). *Saussure*. London: Fontana.
- Ducrot, O. (1984). "Referente". In *Enciclopédia Einaudi. Linguagem-enunciação 2*, trad. port., Lisboa: Imprensa Nacional - Casa da Moeda.
- \_\_\_\_\_, (1968). *Le structuralisme en linguistique*. Paris:Seuil
- Ducrot, O., Todorov, T. (1968). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
- Engler, R. (1967-1974). *Edition critique du Cours de Linguistique Générale de Ferdinand de Saussure*. Wiesbaden: Otto Harrassowitz.
- Frege, G. (1960). On Sense and Reference. In: *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*, edited by Peter Geach and Max Black. Oxford: Basil Blackwell.
- Gadet, F. (1987). *Saussure, une science de la langue*. Paris: PUF.
- Godel, R. (1957). *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale*. Genève: Droz.
- Hjelmslev, L. (1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. fr. Paris: Minuit.
- Holenstein, E. (1974). *Jakobson ou le structuralisme phénoménologique*. Paris: Seghers.
- Hombert, I. (1978). Whitney: notes sur une entreprise théorique pré-saussurienne. *Langages*, n° 49. Saussure et la linguistique pré-saussurienne. pp. 112-119.
- Humboldt, W. (2000). *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, trad. fr. Paris: Seuil.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale 1*, trad.fr. Paris: Minuit.
- \_\_\_\_\_, (1973). *Essais de linguistique générale 2*, trad.fr. Paris: Minuit.
- \_\_\_\_\_, (1976). *Six leçons sur le son et le sens*. Paris: Minuit.
- \_\_\_\_\_,(1984). *Une vie dans le langage*, trad. fr. Paris: Minuit.
- Jardim Andrade, R. (2000). *Le structuralisme et la question du sujet: la formation du champ sémiologique*. Lille: ANRT.
- Lepschy, G. C. (1976). *La linguistique structurale*, trad. fr. Paris: Payot.

- \_\_\_\_\_, (1984). Língua/fala. In: *Enciclopédia Einaudi 2. Linguagem-enunciação*, trad. port. Lisboa: Imprensa Nacional, p. 71-82.
- Leroy, M. (1980). *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Lévi-Strauss, Cl. (1950). Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss. In: Mauss, M., *Sociologie et anthropologie*. Paris: PUF.
- \_\_\_\_\_, (1955). *Tristes tropiques*. Paris: Plon.
- \_\_\_\_\_, (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon.
- \_\_\_\_\_, (1966). Philosophie et anthropologie. Entretien. In: *Cahiers de philosophie 1: Anthropologie*. Paris: Groupe d'Études de Philosophie de l'Université de Paris.
- \_\_\_\_\_, (1974 [1958]). *Anthropologie structurale*. Paris: Plon.
- \_\_\_\_\_, (1973). *Anthropologie structurale deux*. Paris: Plon.
- \_\_\_\_\_, (1971) *Mythologiques IV: L'homme nu*. Paris: Plon.
- \_\_\_\_\_, (1974). Présentation. In: Clément, C. *Lévi-Strauss ou la structure et le malheur*. Paris: Seghers.
- \_\_\_\_\_, (1979). Entretien. In: *Les sciences humaines aujourd'hui: Jacques Mousseau s'entretient avec 17 chercheurs*. Paris: Retz.
- \_\_\_\_\_. (1983). *Le regard éloigné*. Paris: Plon.
- Lucidi, M. (1950). L'équivoco de "l'arbitraire du signe". *L'Iposema, Cultura Neolatina*, n° 10.
- Marc-Lipiansky, M. (1973). *Le structuralisme de Lévi-Strauss*. Paris: Payot.
- Martinet, A. (1965). *La linguistique synchronique: études et recherches*. Paris: PUF.
- \_\_\_\_\_, (1980). *Éléments de linguistique générale*, Paris: Armand Colin.
- Mattoso Câmara Jr., J. (1964). *Princípios de linguística geral*. Rio de Janeiro: Acadêmica.
- \_\_\_\_\_, (1986). *História da linguística*. Petrópolis: Vozes.
- Medina, J. (1978). Les difficultés théoriques de la constitution d'une linguistique générale comme science autonome. In: *Langages*, n° 49. Saussure et la linguistique pré-saussurienne, pp. 5-23.
- Merleau Ponty, M. (1990). *Resumos de cursos da Sorbonne. Filosofia e linguagem, 1949-1952*, trad. br. Campinas: Papirus.
- Mounin, G. (1967). *Histoire de la linguistique des origines au XXème siècle*. Paris: PUF.
- Normand, Cl. (1978). Langue/parole: constitution et enjeu d'une opposition. In: *Langages*, n° 49. Saussure et la linguistique pré-saussurienne, pp. 66-90.
- Piaget, J. (1970). *Épistémologie des sciences de l'homme*. Paris: Gallimard.
- Rey, A. (1973). *Théories du signe et du sens 1*. Paris: Klincksieck.
- Ricoeur, P. (1969). *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Paris: Seuil.
- \_\_\_\_\_, (1970). Structure et signification dans le langage. In *Les Cahiers de l'Université du Québec*. Québec: PUQ.
- Robinet, A. (1978) *Le langage à l'âge classique*. Paris: Klincksieck.
- Saussure, F. (1983). *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio De Mauro, trad. fr. Paris: Payot.
- \_\_\_\_\_, (2002). *Écrits de Linguistique Générale*, Paris: Gallimard.

Trabant, J. (2005). Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs? Notes item sur l'étymologie saussurienne. In: *Langages*, n° 159. Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure. pp. 111-124.

Whitney, W. D. (1875) *The life and growth of language*. An outline of linguistic science. New York: D. Appleton and Company.

\_\_\_\_\_,(2010) *A vida da linguagem*. trad. br. Petrópolis: Vozes.

**Ricardo Jardim Andrade**

***Département de Philosophie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro***

[rjardim@ifcs.ufrj.br](mailto:rjardim@ifcs.ufrj.br)